

Votants : 78
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 30 novembre 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 11 décembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 10 décembre 2018

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 ET 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINT-REMY POUR SON PROJET D'AMENAGEMENT RUE DE COULON

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGÉ, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Carole BRUNETEAU à Jérôme BALOGE, Christelle CHASSAGNE à Christine HYPEAU, Marie-Chantal GARENNE à Dominique SIX, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Agnès JARRY à Yamina BOUDAHMANI, Dominique JEUFFRAULT à Eric PERSAIS, Rabah LAICHOUR à Michel HALGAN, Simon LAPLACE à Florent SIMMONET, Jacqueline LEFEBVRE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain BAUDIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Didier DAVID, Pascal DUFORESTEL, Gérard GIBALT (décédé), Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Rose-Marie NIETO, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOUR, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 10 DECEMBRE 2018

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 ET 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINT-REMY POUR SON PROJET D'AMENAGEMENT RUE DE COULON

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération de la Communauté d'agglomération du Niortais en date du 17 octobre 2016 adoptant les modalités de gestion de ce nouveau fonds de concours aux communes ;

Vu le règlement du programme d'appui communautaire au territoire (PACT) adopté le 17 octobre 2016

Vu la délibération du 12 mars 2018 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2018-2020,

Vu la délibération du 23 août 2018 de la Commune de SAINT-REMY sollicitant le PACT 2016-2018 et 2018-2020 pour le projet « d'Aménagement rue de Coulon ».

La commune de SAINT-REMY a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 14 931,84 euros au titre du PACT 2016-2018 et 45 761 euros au titre du PACT 2018-2020 pour son projet « d'Aménagement rue de Coulon ». Le coût total prévisionnel des travaux s'élève à 212 330 euros hors taxe. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT 2016-2018 et 2018-2020 à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 109 171,16 euros.

Ce projet permettra de sécuriser la rue de Coulon. Les travaux vont réduire la vitesse, améliorer les déplacements des piétons (dont mise en accessibilité) et embellir la rue.

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT 2018-2020, aux enjeux :

- d'efficacité énergétique et de mise aux normes des équipements :
 - Mises aux normes dans le cadre des agendas d'accessibilité programmés
- d'un territoire en mutation :
 - Rénovation et remise à niveau des espaces publics
 - Protection ou de valorisation du patrimoine ou des paysages.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 14 931,84 € au titre du PACT 2016-2018 à la commune de SAINT-REMY,

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20181210-C06-12-2018-DE
Date de télétransmission : 14/12/2018
Date de réception préfecture : 14/12/2018

- Attribuer une subvention de 45 761 € au titre du PACT 2018-2020 à la commune de SAINT-REMY,
- Autoriser le Président à signer la convention et les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGE

Président

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an *deux mil dix-huit*, le trente août à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de **Saint-Rémy** dûment convoqué, s'est réuni en session
ordinaire, à la Mairie sous la présidence de *Madame MAILLARD Elisabeth, Maire*.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 23 août 2018

Présents : 10
Absente : 1
Pouvoir : 0

PRÉSENTS : *M. PELTIER Jacky, M. BILLON Gilles, M. GUILLOTEAU Régis, M. BAILLET Éric, Mme FRECHET Annie, Mme GALLARD Nathalie, Mme MASSÉ Jackie, Mme BOUTIER Valérie, M. VIVIER Luc.*

Accusé de réception en préfecture

079-217902931-20180830-DE180056-DE

ABSENTE EXCUSÉE : *Mme ROBERT Laurence.*

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : *Mme MASSÉ Jackie.*

-+*+*+*+*+*+*+*+*+*+*+*+*+*+*+*+*

PACTE : DEMANDE DE SUBVENTION AMÉNAGEMENT RUE DE COULON

Madame le Maire propose de délibérer pour solliciter une aide financière au titre du Pacte 1 et 2 auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais pour l'aménagement sécuritaire rue de Coulon.

(L'enveloppe Pacte 1 restante est de 14 931,84 €)

(L'enveloppe Pacte 2 est de 45 761,00 €)

Le projet estimatif s'élève à 254 796,00 € TTC.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Montant H.T. :	212 330,00 €
Subvention Pacte 1 solde :	14 931,84 €
Subvention Pacte 2 totalité :	45 761,00 €
Cap 79 - 20 % :	42 466,00 €
Autofinancement : 51,41 %	109 171,16 €

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal **approuvent, à l'unanimité, la demande de subvention et le plan de financement présenté ci-dessus.**

**Fait et délibéré à Saint-Rémy, les jours
Mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
Le Maire,
E. MAILLARD**

